



COMMUNE DE FONTENAY-SAINT-PÈRE

TÉLÉPHONE 01 34 79 11 21
COURRIEL : mairie-accueil@fontenay-st-pere.fr

Tarifs communaux des services périscolaires 2026-2027

Les tarifs communaux sont fixés par le Conseil Municipal par délibérations en date du 20 juillet 2021, du 11 décembre 2023 et du 14 novembre 2024.

	GARDERIE DU MATIN	CANTINE	GARDERIE DU SOIR (goûter inclus)
1 à 2 enfant(s)	2,40 €	5,00 €	4,85 €
à partir de 3 enfants	2,25 €	4,66 €	4,50 €
Panier repas / goûter – PAI	-	2,50 €	3,00 €

Retard	9,50 € / 15 minutes
Livre(s) bibliothèque non rendu(s)	20,00 € / livre
Fourniture exceptionnelle de masque	1,00 € / masque